

PROGRAMME D'INTERVENTION EN NÉGLIGENCE

GRILLE D'AUTOÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE



Cette grille d'autoévaluation s'adresse aux personnes et aux équipes qui coordonnent le Programme d'intervention en négligence (PIN) ou en font le suivi, soit : les intervenants, coordonnateurs et gestionnaires des CISSS/CIUSSS, des centres de pédiatrie sociale en communauté, des organismes communautaires, des milieux scolaires, des services de garde éducatifs à l'enfance ainsi qu'aux parents-partenaires.

Cette grille a été élaborée pour permettre aux milieux de faire collectivement leur propre examen critique de la mise en œuvre du PIN au sein de leurs réseaux locaux de services (RLS) ou de leur région. Dans une visée d'amélioration continue des pratiques cliniques et organisationnelles, elle permet de faire le bilan de l'intégration des cinq composantes d'un programme reconnu efficace en négligence et des structures qui en facilitent l'opérationnalisation.

Cette grille d'autoévaluation de la mise en œuvre d'un Programme d'intervention en négligence (PIN) a été élaborée par une équipe de chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) en partenariat avec l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). L'état des pratiques intitulé *Les trajectoires de services et les services pour les enfants à risque de négligence ou en situation de négligence et leur famille*, publié en juillet 2022 ainsi que le présent document sont disponibles dans la section [Publications](#) du site inesss.qc.ca.



Équipe du projet de recherche *Portrait actuel de la programmation offerte dans le cadre du déploiement des programmes d'intervention en négligence au Québec*

Annie Bérubé, professeure,
Département de psychoéducation et de psychologie,
Université du Québec en Outaouais

Vicky Lafantaisie, professeure,
Département de psychoéducation et de psychologie,
Université du Québec en Outaouais

Marie-Ève Clément, professeure,
Département de psychoéducation et de psychologie,
Université du Québec en Outaouais

Diane Dubeau, Ph. D., professeure,
Département de psychoéducation et de psychologie,
Université du Québec en Outaouais

Tristan Milot, Ph. D., professeur,
Département de psychoéducation,
Université du Québec à Trois-Rivières

Noémie Dicaire, Doctorante en psychologie clinique,
Département de psychoéducation et de psychologie,
Université du Québec en Outaouais

Carl Lacharité, Ph. D., professeur,
Département de psychologie,
Université du Québec à Trois-Rivières

**Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux**

Québec 

**Direction de l'évaluation et du soutien
à l'amélioration – services sociaux et santé mentale**

Professionnelles scientifiques
Julie Dussault, Ph. D.

Sophie Léveillé, M. A.

Brigitte Moreault, M. Sc. T.S.

Coordonnatrice scientifique
Isabelle Beaudoin, Ph. D.

Directrice
Marie-Claude Sirois, M. Sc., M. Sc. Adm.

**Bureau – Méthodologies et éthique
Transfert de connaissances**

Professionnelle scientifique
Carole-Line Nadeau, M. A.

Designer graphique
Marjolaine Rondeau, B. A.

Adjointe à la direction
Mélanie Martin, Ph. D.

Directrice
Isabelle Ganache, Ph. D.



Programme d'intervention en négligence : grille d'autoévaluation de la mise en œuvre

Conformément aux orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux, toutes les régions du Québec se sont dotées d'un programme d'intervention en négligence (PIN), qu'elles ont modelé selon leurs réalités. Il est établi que pour être reconnu comme efficace, un PIN doit inclure de façon intégrée les cinq composantes suivantes :

- Un partenariat local fort entre les CISSS/CIUSSS, les organismes communautaires, les services de proximité et les services de protection de la jeunesse;
- Une compréhension écosystémique des besoins des enfants et des défis des parents et familles;
- Des pratiques qui favorisent, facilitent et soutiennent la participation active des familles;
- Des actions ou interventions directes auprès des enfants;
- Des actions auprès des parents.

Un portrait des programmes d'intervention en négligence, réalisé en 2021-2022, a permis d'évaluer la mise en œuvre de ces composantes. À la suite de ces travaux et à la demande des milieux de pratique, une grille d'autoévaluation a été élaborée par l'Université du Québec en Outaouais (UQO) en partenariat avec l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

Cette grille permet aux milieux de faire leur propre examen critique de la mise en œuvre des composantes du PIN au sein des réseaux locaux de services (RLS) (ou des régions) ainsi que des structures en soutien aux interventions. Elle est aussi utile pour suivre l'évolution des pratiques cliniques et organisationnelles dans un objectif d'amélioration continue.

À qui s'adresse cette grille ?

La grille s'adresse aux personnes et aux équipes qui coordonnent le PIN ou en font le suivi, c'est-à-dire aux intervenants, coordonnateurs et gestionnaires des CISSS/CIUSSS, des centres de pédiatrie sociale en communauté, des organismes communautaires, des milieux scolaires, des services de garde éducatifs à l'enfance et d'autres organisations ainsi qu'aux parents-partenaires.

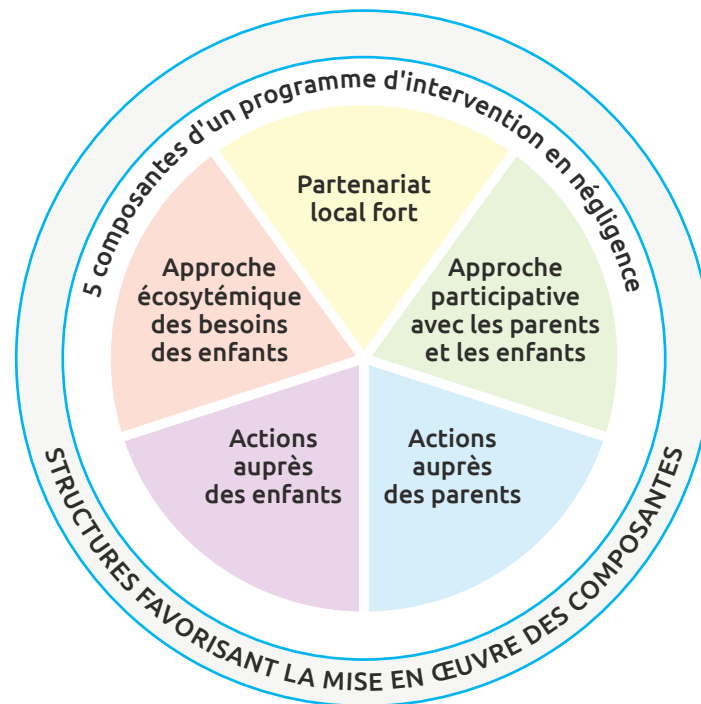
Pourquoi une grille d'autoévaluation ?

Les objectifs de la grille sont de :

1. Soutenir la pratique réflexive dans les milieux sur les fondements du PIN ;
2. Analyser les pratiques locales en se basant sur celles reconnues comme efficaces en négligence ;
3. Comprendre les écarts entre les pratiques actuelles et celles souhaitées, puis déterminer celles à améliorer ;
4. Définir des pistes d'action en vue d'améliorer les pratiques cliniques et organisationnelles en adéquation avec les meilleures pratiques dans le domaine.

Comment est-elle construite ?

La grille est composée de 24 énoncés répartis selon six thèmes. Les cinq premiers correspondent aux composantes d'un programme reconnu efficace en négligence et le sixième porte sur les structures qui en facilitent la mise en œuvre.



Pour chaque énoncé, le groupe est amené à se prononcer sur le degré de réalisation de la pratique qu'il décrit, selon un système de cotation : « **Oui** » (2 points), « **En cours** » (1 point) ou « **Non** » (0 point). Des espaces sont désignés afin de commenter, au besoin, les énoncés évalués.

Les résultats peuvent être interprétés à partir de deux systèmes de pointage : le premier par composante, le second globalement, pour l'ensemble des cinq composantes.

La réussite d'un programme repose sur la mise en œuvre de l'ensemble des énoncés et des composantes et ceux-ci sont aussi importants les uns que les autres.

La grille se termine par un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des pratiques et de consigner les plans ou les pistes d'action.

Comment l'utiliser ?

Afin d'en maximiser la portée, les conditions suivantes d'utilisation de la grille sont souhaitables :

1. La remplir en groupe afin de susciter l'échange et l'analyse. Elle peut aussi être intégrée à la démarche habituelle d'amélioration continue des équipes (par exemple, tableau de bord ou en équipe [caucus]).
2. S'assurer d'inclure les principaux partenaires sectoriels et intersectoriels, afin qu'ils contribuent à l'appréciation de la mise en œuvre des composantes et pour obtenir un portrait plus juste et complet des pratiques (voir la section ci-haut « À qui s'adresse cette grille ? »).
3. Maintenir un suivi annuel (ou plus fréquent, au besoin). L'usage répété de la grille permet de suivre l'évolution globale du PIN ainsi que de chacune de ses composantes et informe sur les changements survenus (améliorations et détériorations), ce qui permet de réajuster les stratégies d'action.
4. Déterminer préalablement quelle est l'unité territoriale qui correspond le mieux à celle de la mise en œuvre du PIN, puis répondre aux énoncés en fonction de ce choix. Par exemple, la grille pourrait être remplie en fonction des services de l'ensemble d'une région ou de ceux offerts d'un RLS.

Grille d'autoévaluation

[illegible]

A. Partenariat

Les interventions auprès des familles en contexte de négligence sont complexes et multifactorielles. Elles demandent un partenariat fort afin de répondre aux besoins multiples des familles (avec les centres de pédiatrie sociale en communauté, les organismes communautaires, les milieux scolaires, les services de garde éducatifs à l'enfance et d'autres partenaires).

PARTENARIAT	OUI (2 points)	EN COURS (1 point)	NON (0 point)	NOTES	
1. Au moins une entente de collaboration est signée entre le CISSS/CIUSSS et un organisme communautaire.					
2. Plusieurs partenariats dans la communauté qui bénéficient directement aux enfants et aux familles ciblés par le programme en négligence ont été développés.					
3. Il est facile de collaborer avec les autres services offerts par le CISSS/CIUSSS pour répondre aux besoins des familles.					
4. L'ensemble des partenaires ont une compréhension du phénomène de la négligence et de ses particularités.					
Total de points dans chaque colonne :				Total global :	

B. Approche écosystémique

L'approche écosystémique demande de prendre en considération l'ensemble des systèmes impliqués dans la réponse aux besoins des enfants et de comprendre leurs interrelations.

APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE	OUI (2 points)	EN COURS (1 point)	NON (0 point)	NOTES
5. Nous réalisons une analyse approfondie des besoins développementaux de tous les enfants qui participent au programme.				
6. Nous réalisons une analyse approfondie des besoins de tous les parents inscrits au programme (santé mentale et physique, situation conjugale, réseau social, etc.).				
7. Nous réalisons une analyse approfondie de l'environnement dans lequel tous les enfants du programme grandissent (logement, quartier, services de garde éducatifs à l'enfance, contacts avec la famille élargie, etc.).				
8. Nous utilisons des outils ou des mécanismes pour faire une analyse écosystémique qui permet de comprendre comment tous ces facteurs influencent la réponse aux besoins des enfants.				
Total de points dans chaque colonne :				Total global :

C. Approche participative

La participation active des parents et des enfants à chaque étape de l'intervention est essentielle, puisqu'elle leur permet de mieux comprendre leur situation familiale et de devenir des acteurs engagés dans les changements visant à améliorer la réponse à leurs besoins.

APPROCHE PARTICIPATIVE	OUI (2 points)	EN COURS (1 point)	NON (0 point)	NOTES
9. Les parents et les enfants participent à l'analyse de la situation de l'enfant.				
10. Les parents et les enfants participent à l'identification des actions à réaliser pour soutenir l'enfant et sa famille.				
11. Le suivi de l'évolution de la réponse aux besoins des enfants est réalisé en considérant l'analyse que les parents et les enfants font de leur propre situation.				
12. Des moyens et des outils adaptés aux enfants sont utilisés afin de leur permettre de participer aux discussions qui les concernent (évaluation de leurs besoins, décisions d'intervention, etc.).				
Total de points dans chaque colonne :				Total global :

D. Actions auprès des enfants

Plusieurs enfants grandissant en contexte de négligence présentent une trajectoire développementale à hauts risques sur les plans cognitif, langagier, social ou physique. Les besoins de ces enfants nécessitent une réponse directe.

ACTIONS AUPRÈS DES ENFANTS	OUI (2 points)	EN COURS (1 point)	NON (0 point)	NOTES	
13. Les enfants participent régulièrement à des activités qui vont au-delà de la socialisation (activités ciblant le langage, la compréhension des émotions, la motricité, etc.).					
14. Nous utilisons des outils validés afin d'évaluer les différentes sphères développementales de tous les enfants.					
15. Nous avons des ententes ou des mécanismes pour les enfants qui éprouvent des besoins nécessitant d'être vus rapidement par des services spécialisés.					
16. Les enfants fréquentent différents milieux (organismes communautaires, services de garde éducatifs, services en milieu scolaire ou autres milieux de vie).					
Total de points dans chaque colonne :				Total global :	

E. Actions auprès des parents

Les parents rencontrés dans le cadre des PIN présentent plusieurs besoins tant personnels que familiaux ou sociaux. Il sera difficile pour ces parents de répondre de manière optimale aux besoins de leur enfant sans une réponse adaptée à leurs propres besoins.

ACTIONS AUPRÈS DES PARENTS	OUI (2 points)	EN COURS (1 point)	NON (0 point)	NOTES	
17. Nous offrons aux parents des interventions qui tiennent compte des traumatismes qu'ils pourraient avoir vécus (approche sensible aux traumatismes).					
18. Nous avons des mécanismes assurant aux parents qui présentent des besoins en lien avec la santé mentale, la dépendance ou la violence conjugale d'être vus rapidement par les services appropriés (ententes ou corridors de services, partenariats, etc.).					
19. Nous discutons d'une grande diversité de thèmes avec les parents afin de les soutenir, autant dans leurs réalités parentales que dans leurs réalités personnelles et familiales (attachement, développement, encadrement de l'enfant, santé mentale, logement, emploi, revenu, coparentalité, aide disponible dans la communauté, etc.).					
20. Nous offrons aux parents des occasions de briser l'isolement et de favoriser leur intégration sociale, notamment par le biais d'actions collectives ou de groupe.					
Total de points dans chaque colonne :				Total global :	

Structures

Certaines structures ou stratégies facilitent la mise en œuvre des 5 composantes d'intervention mentionnées ci-haut. Indiquer si ces énoncés décrivent des structures qui sont en place et fonctionnelles dans votre réseau local de services ou votre région.

STRUCTURES	OUI (2 points)	EN COURS (1 point)	NON (0 point)	NOTES
21. Dans notre organisation, le PIN obtient les ressources et la valorisation nécessaires pour assurer la mise en œuvre de toutes les composantes.				
22. Nous offrons des formations initiales et continues à tous les intervenants du PIN.				
23. Nous avons des mécanismes en place afin de réduire le roulement de personnel dans le PIN (reconnaissance de l'expertise spécifique des intervenants, création d'un sentiment d'appartenance, etc.).				
24. Nous avons une ressource affectée à la coordination du PIN.				
Total de points dans chaque colonne :				Total global :

Résultats de l'autoévaluation

NOTE : Les résultats de chaque autoévaluation doivent être reportés dans le tableau de bord à la page suivante.

POINTAGE PAR COMPOSANTE	
6 à 8 points	Bravo ! Cette composante est bien intégrée dans votre réseau local de services ou votre région.
3 à 5 points	Bel effort ! Une analyse des énoncés pour lesquels vous avez obtenu « En cours » ou « Non » vous permettra de mieux répondre aux besoins des enfants et de leur famille.
0 à 3 points	Au travail ! Plusieurs énoncés ont obtenu un faible pointage, vous indiquant les pratiques qui sont à améliorer afin de répondre de manière optimale aux besoins des enfants et de leur famille. Chacune des 5 composantes d'intervention est importante et doit être en place afin d'offrir une réponse complète aux besoins des enfants qui grandissent en contexte de négligence.

ÉVALUATION GLOBALE	
Nombre de composantes pour lesquelles le pointage est de 6 à 8	
5	Bravo ! Vous comptez sans doute parmi les réseaux locaux de services ou les régions qui présentent la meilleure mise en œuvre des composantes reconnues comme efficaces pour les interventions en négligence. Avez-vous songé à soutenir ou à inspirer d'autres RLS ou régions qui pourraient éprouver davantage de difficultés ?
3 à 4	Bel effort ! Vous vous trouvez sans doute dans la moyenne québécoise en matière de mise en œuvre d'un programme d'intervention en négligence. Il s'agit d'une intervention complexe, étant donné les grands besoins des enfants et de leur famille. Ce travail ne peut se faire en vase clos. Pensez à aller chercher des outils ou du soutien supplémentaires pour vous appuyer dans les services que vous offrez aux familles.
0 à 2	Au travail ! Vous semblez éprouver des difficultés à mettre en place une intervention qui se rapproche des meilleures pratiques. L'intervention en contexte de négligence est l'une des plus complexes, compte tenu des grands besoins des enfants et de leur famille. Heureusement, vous n'êtes pas les seuls ! Des outils, des formations et des documents ont été élaborés pour vous appuyer. Si ça prend tout un village pour élever un enfant, ça prend certainement toute une communauté pour soutenir une intervention qui vient en aide aux enfants.

Tableau de bord

NOTE : Pour suivre l'évolution des pratiques, inscrire dans le tableau de bord l'ensemble des résultats de chaque évaluation ainsi que les analyses et les pistes d'action.

THÈMES	Première auto-évaluation Date :	Deuxième auto-évaluation Date :	OÙ EN SOMMES-NOUS ?	OÙ VOULONS-NOUS ALLER ?	COMMENT ALLONS-NOUS Y ALLER ET AVEC QUELS ACTEURS ?
Composantes du PIN et structures organisationnelles	Pointage et zone de couleur	Pointage et zone de couleur	Analyse et interprétation des pointages moins élevés	Objectifs	Pistes d'action et acteurs porteurs
ÉVALUATION GLOBALE					
A. Partenariat					
B. Approche éco-systémique					
C. Approche participative					
D. Actions auprès des enfants					
E. Actions auprès des parents					
Structures					



Siège social

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
418 643-1339

Bureau de Montréal

2021, avenue Union, 12^e étage, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 2S9
514 873-2563

inesss@inesss.qc.ca
inesss.qc.ca

